

Souvenirs historiques

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **28 (1890)**

Heft 42

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-191912>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

chose de gai » ou « quelque chose d'entraînant », sans entrer dans de plus longs détails.

» Le chef de musique vit avec les lieutenants, partage leur existence, s'habille comme eux, et, ne comprenant pas grand chose à leurs conversations techniques, il s'isole dans ses rêves peuplés de doubles-croches.

» La moitié de sa vie se passe à écouter, en compagnie des officiers, des lectures de « décisions » qui ne le concernent point. Il est soldat, et il a le droit de ne trouver aucun plaisir au fracas des exercices et au bruit de la poudre. Tandis qu'on tire à la cible, indifférent aux signaux des marqueurs, assis sur l'herbe en attendant le retour à la caserne, il songe, avec des sourires extasiés, à la composition d'une polka pour piston.

» Ce mélange de devoirs militaires, qu'il observe scrupuleusement, et de préoccupations toutes pacifiques qui sont en lui, font du chef de musique un être à part, jeté par le sort dans de continus contrastes.

» Plus heureux du moins que d'autres compositeurs qui cherchent inutilement les moyens de se produire, le chef de musique a sans cesse des hommes à sa disposition pour interpréter aussitôt ses conceptions, sans qu'ils aient de critiques à formuler...

» Ah ! là, dans la grande salle aux murs blanchis à la chaux, où les musiciens, en bourgeron, sont groupés autour du tableau sillonné de « portées », il triomphe, en entendant le pas redoublé qui est né de ses veilles laborieuses, ou sa fantaisie sur *Sémiramis*... où rien ne reste plus du thème primitif.

» Paternel, avec une apparence de brusquerie voulue, il dirige béatement l'exécution du morceau, en homme qui prend sa revanche des corvées du métier.

— Ah ! ah ! mon colonel, semble-t-il se dire, ce n'est pas vous, en dépit de vos cinq galons, qui trouveriez ça !

— Recommençons ! s'écrie-t-il en agitant sa bague.

» Et il peste contre la sonnerie de clairon qui vient interrompre la répétition et convier les exécutants à la soupe.

» Il a aussi son public de « civils » qui, eux, peuvent apprécier ses talents.

» Au fond, c'est pour eux qu'il travaille, en pensant à l'heure où, sur le mail ou sur le cours de la petite ville de province, la foule s'assemblera pour le concert de l'après-midi...

» Parfois, le chef de musique est un innovateur qui revient sans cesse à la charge auprès du Conseil du régiment pour obtenir l'achat d'instruments de forme extraordinaire, produisant des sonorités inédites ; il fait valoir des ar-

guments passionnés pour décider à cette dépense ; il cherche à faire intervenir le médecin-major, afin que celui-ci déclare qu'ils sont excellents pour le développement des pommons.

» Au « mess » il soumet aux officiers ses projets et hausse les épaules aux objections qui lui sont faites, mêlées de plaisanteries.

— Ah ! fait-il, s'il s'agissait d'une nouvelle cartouchière, ou d'un havresac perfectionné, vous m'écouteriez autrement, mais allez donc vous parler d'art !

» Puis, l'âge vient, qui apaise ses ardeurs, et il oublie ses grandes idées de transformation d'autrefois, ne faisant plus que pester contre l'heure matinale des répétitions, en bouclant avec effort le ceinturon qui soutient son sabre débonnaire. »

Souvenirs historiques.

A l'occasion des grandes fêtes données à Mâcon, pour célébrer le centenaire de la naissance de Lamartine, les journaux français rappellent les principaux épisodes de sa vie de poète et d'homme politique. On cite entre autres, dans sa carrière politique, deux épisodes restés célèbres. Le premier date de la Révolution de 1848, alors qu'entouré d'une foule menaçante, au milieu des coups de fusils éclatant dans les cours de l'Hôtel-de-Ville, et tandis que les balles sifflaient à ses oreilles, il parvint, par un des plus prodigieux triomphes de l'éloquence humaine, à arracher des mains d'une populace furieuse le drapeau rouge et à maintenir le drapeau tricolore aux fenêtres de l'Hôtel-de-Ville.

L'autre épisode a été moins heureux pour la France.

« C'était, dit l'*Estafette* de Paris, à la funeste séance de la Chambre, du 6 octobre de la même année. Il s'agissait de donner au peuple français une constitution. La question en litige était celle du pouvoir exécutif. Fallait-il un président ? Et l'utilité de ce fonctionnaire admise, le président devait-il être élu par le peuple directement ou choisi par la représentation nationale ? Le débat était grave. Un des esprits les plus sages et les plus clairs de l'assemblée, M. Jules Grévy, avec une clairvoyance admirable, soutint, dans un amendement resté fameux, qu'un président de la République nommé par le suffrage universel serait plus puissant que l'assemblée et qu'un roi, et démontra que ce président, issu de plusieurs millions de suffrages, s'il appartenait à une famille ayant régné en France, n'aurait qu'un but, une fois maître du pouvoir, renverser la République.

» M. Grévy visait Bonaparte. Lamartine se crut atteint. Ce fut lui qui répondit à M. Grévy. Jamais peut-être l'orateur ne fut plus beau. Sa parole

imagée, puissante, entraîna l'assemblée. L'amendement Grévy fut repoussé et la République livrée à celui qui n'allait pas tarder à l'assassiner.

» Et sait-on quel fut le mobile de la conduite politique du poète en cette circonstance décisive ? Ce fut cette croyance chimérique où il se trouvait que le peuple, dont il avait été l'idole, porterait sur lui en masse ses suffrages, tandis qu'à l'élection par la Chambre, il n'avait aucune chance. La Chambre était réfractaire au chantre d'Elvire. Et cela lui souffla cette superbe et déplorable improvisation.

» Le réveil de ce rêve du poète fut terrible pour lui et pour la France. La chimère du grand rêveur lui valut le Deux-Décembre, vingt ans d'oppression, quatre guerres, les Prussiens place de la Concorde, et la Frontière d'Allemagne aux portes de la Champagne. Les idoles sont un luxe coûteux pour les peuples. »

La fête des ramoneurs.

Sur tous nos toits, dans toutes les cheminées, on entend le bruit du racloir et les cris du ramoneur. C'est l'annonce de l'hiver qui s'approche, c'est le prélude des grands feux dans l'âtre, des poëles rougis et des longues veillées.

Pauvres ramoneurs ! ils ont une bien pénible tâche, et rien n'est moins enviable que ce métier « où l'on voit tout en noir. » Aussi est-il facile à comprendre que, la saison du ramonage terminée, ils aient hâte de rentrer dans une vie plus gaie, plus riante que celle de la suie et des noirs tuyaux.

A Londres, le 1^{er} mai ramène tous les ans la *fête des ramoneurs*. Cette fête dure trois jours, durant lesquels on ne peut traverser une rue sans rencontrer ceux-ci par petits groupes précédés d'un tambour, d'un violon ou d'une clarinette. A leur tête marche un ramoneur ayant la maturité de l'âge, portant habit galonné sur toutes les coutures en papier doré, grand chapeau à cornes décoré de galons de même genre et tenant en mains l'emblème du commandement, un bâton. Cet important personnage est le *lord du mai*. Il donne le bras à la *dame du mai*, dont les cheveux sont ornés d'une couronne de fleurs, et dont la robe blanche est garnie de falbalas en papier de différentes couleurs. Elle tient en mains une espèce de grande cuiller à pot. Cette dame de mai est aussi un ramoneur.

Ce couple est suivi par un personnage bizarre, dont le nom est *Jack on the green*, c'est-à-dire *Jacques sous la verdure*. C'est un ramoneur placé sous un grand panier d'osier en forme de pain de sucre, et tellement couvert de feuillage et de guirlandes de fleurs qu'on ne l'aperçoit plus sous cette pyramide verte, qui semble marcher toute seule.